

Le Président

N° CS17 - 7000 - 000075

Nouméa, le 19 AVR. 2017

Messieurs les Co-présidents,
Madame la Trésorière

Vous avez fait part de votre irritation à la lecture du rapport de M. Sudrie, estimant que ce document stigmatisait l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

J'ai jugé utile de vous témoigner tout l'attachement que je porte à votre profession et mon souci que les réflexions engagées sur la santé puissent se poursuivre dans de bonnes conditions.

Dans le cadre des travaux menés par Do Kamo, un volet s'intéresse aux dépenses de protection sociale dans la suite de l'état des lieux qui vous a été présenté en 2016.



Différents travaux sont donc menés et Do Kamo a confié à M. Sudrie une réflexion sur l'esquisse des contours d'un modèle économique soutenable. M. Sudrie a ainsi réalisé un rapport, très documenté, mais qui reste un rapport parmi d'autres, destiné à contribuer aux études menées par Do Kamo et auxquelles vous devez être associés.

Ces travaux d'experts sont habituels pour nourrir les débats et améliorer la connaissance. Ils doivent être compris ainsi. Ce ne sont pas des rapports du gouvernement qui engageraient la collectivité. Ce ne sont que des matériaux et documents de travail sur lesquels doivent se pencher les différentes parties prenantes pour nourrir la réflexion.

Vos propos laissent à penser par ailleurs que vous ne vous sentez pas suffisamment associés aux travaux menés dans « Do Kamo ». Il importe que les professionnels de santé soient parfaitement partie prenante et ne se sentent pas exclus des réflexions engagées. Ce serait contraire à la volonté du gouvernement. La réforme à mener est trop importante pour qu'il en soit autrement.

Vos propos posent la question de la méthode. Je m'en suis entretenu avec Mme Valentine EURISOUKE, membre du gouvernement en charge de la santé. Nous avons convenu que le prochain comité de pilotage doit être l'occasion de convenir du modus operandi.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

 Le Président
du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Philippe GERMAIN

MM. Patrice GAUTHIER et Nicolas VOLK, Mme Audrey WILLMOTT
Co-Présidents et Trésorière FPLS
c/o CGPME – 3 rue Henri Simonin
98800 NOUMEA Cedex